Wallonie

Commune de WAIMES

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'article D.VIII.1 du Code du Développement Territorial (CoDT), est organisée une enquête publique relative à la révision du plan de secteur de Malmedy-Saint-Vith – planche 50/7 – sur le territoire de la Commune de Waimes.

Le projet consiste en **l'inscription d'une zone de dépendances d'extraction, de deux zones d'extraction devenant une zone agricole au terme de leur exploitation et d'une zone d'extraction devenant une zone d'espaces verts au terme de son exploitation, sur le territoire de la commune de Waimes (Faymonville), au lieu-dit « Bouhaye »** en vue de permettre la poursuite de l'activité d'extraction.

La personne à l'initiative du plan est la S.A. « Trageco ».

L'autorité compétente pour réviser le plan de secteur est le Gouvernement wallon.

Le projet a fait l'objet d'un rapport sur les incidences environnementales.

L'enquête publique se déroulera du mardi 5 décembre 2023 au lundi 29 janvier 2024[1].

Le dossier peut être consulté gratuitement durant la période d'enquête auprès de l'Administration communale de Waimes, Service Environnement, place Baudouin, 1 à 4950 Waimes :

- les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et les lundis et mercredis de 13h30 à 17h00 ;
- les mardis de 16h30 à 20h00 (à l'exception du 26 décembre 2023 et du 2 janvier 2024) ainsi que le samedi 6 janvier 2024 de 9h30 à 12h00 **sur rendez-vous pris au plus tard 24 heures à l'avance**.

Prise de rendez-vous auprès du Service Environnement de la commune : Tél. : 080/68 91 65, courriel : environnement@waimes.be.

[1] Conformément à l'article D.I.16. § 1er du Code, les mesures particulières de publicité sont suspendues du 24 décembre 2023 au 1er janvier 2024.

Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune de Waimes, dans la rubrique « Actualités ».

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal de la commune de Waimes avant la clôture de l'enquête ou le jour de la séance de clôture de l'enquête, soit :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Baudouin, 1 à 4950 Waimes ;
- par télécopie au numéro suivant : 080/678410 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : environnement@waimes.be ;
- ou remises au Service Environnement de la commune, Place Baudouin, 1 à 4950 Waimes.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : « **Waimes, inscription d'une zone de dépendances d'extraction et de trois zones d'extraction au lieu-dit « Bouhaye » à Faymonville / Révision du plan de secteur – Enquête publique** ».

A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; ceux par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant toute la durée de l'enquête, **sur rendez-vous**, auprès du Service Environnement de la commune, ou le dernier jour lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale de WAIMES, Place Baudouin, 1 à 4950 Waimes, le lundi 29 janvier 2024 à 10h00.

Les explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Environnement de la commune.